

# 6ON Gehörschutz 32 dB

Nach DIN EN352-1:2020



- 
- ⒺⒽ Hearing protectors 32 dB
  - ⒹⒶ Høreværn 32 dB
  - Ⓔ⒮ Orejeras de protección auditiva de 32 dB
  - ⒻⓇ Protection auditive 32 dB
  - ⒾⓉ Protezione auricolare 32 dB
  - ⓅⓁ Ochronniki słuchu 32 dB
  - ⒸⓃ Gehoorbeschermer 32 dB
  - Ⓒ⒮ Chrániče sluchu 32 dB
  - ⒸⓀ Chrániče sluchu 32 dB

**JM-Products**  
Hammerbrookstr. 97  
20097 Hamburg  
Deutschland  
Tel.: +49 (0) 40 2 37 21-0  
[www.jmproducts.eu](http://www.jmproducts.eu)

**EN 352-1:2020**

2754

11/22

**JM-No. 227 24 60**



**(FR)** La 6<sup>ON</sup> Protection auditive doit protéger les personnes contre les nuisances sonores dangereuses et nocives pendant le travail. Avant l'utilisation, lisez attentivement le mode d'emploi. Observez notamment les consignes de sécurité. Conservez la notice pour les utilisations futures. Pour d'autres questions ou informations, merci de vous adresser à [info@matthies.de](mailto:info@matthies.de).

## Avertissement

Une utilisation inappropriée ou négligente, c.-à-d., une utilisation non-continue dans un environnement bruyant, peut entraîner des troubles auditifs ou des blessures. Pour une utilisation correcte, renseignez-vous auprès de votre supérieur hiérarchique, lisez attentivement le mode d'emploi ou adressez-vous à JM-Products. Si vous avez le sentiment de mal entendre ou si vous entendez des sifflements ou bourdonnements pendant ou après votre exposition au bruit, ou si, pour une autre raison, vous soupçonnez un problème auditif, vous devez immédiatement quitter l'environnement bruyant et vous adresser à un professionnel de santé ou à votre supérieur hiérarchique.

Le non-respect de cette notice peut entraîner une atteinte grave à la santé, voire même la mort. L'effet protecteur procuré par la protection auditive peut être réduit et occasionner la perte auditive. L'efficacité de ce produit peut être influencée par certaines substances chimiques.

Avant chaque utilisation, la protection auditive doit être contrôlée soigneusement sur des dommages et phénomènes de vieillissement éventuels. Une protection auditive endommagée ou vieillie est à remplacer sans tarder. Tous les objets qui peuvent nuire au bon fonctionnement/le positionnement correct du produit (cheveux, bijoux, écouteurs) sont à enlever. Toute modification du produit sans l'accord écrit de la part de JM-Products est interdite. Des modifications interdites annulent tout droit de garantie ainsi que tout droit d'utilisation du produit.

## Homologations

Cette protection auditive répond au règlement UE 2016/425, à la norme EN352-1:2020 et à la directive communautaire 89/686/CEE. Elle répond donc à toutes les exigences de l'étiquetage CE. Le produit a été testé et homologué en accord avec EN352-1:2020 / EN 352-1 11.2020. Ces produits d'équipement de protection individuelle sont contrôlés par Alienor Certification (organisme notifié N° 2754), 21 Rue Albert Einstein, 86100 Châtelleraut, France. L'insonorisation réelle peut, le cas échéant, être inférieure aux valeurs d'insonorisation indiquées sur l'emballage, due à l'ajustement, l'adaptabilité et la motivation des utilisateurs. Un test d'ajustement est conseillé pour éviter des pertes. Cette protection auditive n'est disponible que dans la classe de taille « Small/Medium/Large » (petit/moyen/grand). Cette protection auditive ne peut être montée sur des casques.

## Norme européenne EN 352

SNR : Norme réduction sonore

H = Protection auditive estimée pour les sons à fréquences élevées (fréquence  $\geq$  2000 Hz)

M = Protection auditive estimée pour les sons à fréquences moyennes (500 Hz < fréquence < 2000 Hz)

L = Protection auditive estimée pour les sons à fréquences basses (fréquence  $\leq$  500 Hz)

## Consignes de mise en place

1. Réglez la hauteur des coquilles de protection auditive jusqu'à trouver une position confortable et surtout étanche. Pour ce faire, maintenez le serre-tête.

2. Pour soulager le poids de la protection auditive de façon optimale, le serre-tête devrait être placé au niveau du centre de la tête.

| A:1 Fréquence (Hz)                   | 63   | 125  | 250  | 500  | 1000 | 2000 | 4000 | 8000 |
|--------------------------------------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| A:2 Moyenne insonorisation (dB)      | 18,9 | 15,7 | 22,7 | 33,7 | 41,7 | 35,3 | 35,5 | 37,7 |
| A:3 Ecart/norme (dB)                 | 3,9  | 3,3  | 2,4  | 2,8  | 3,4  | 2,2  | 1,7  | 3,1  |
| A:4 APV Effet protecteur estimé (dB) | 14,9 | 12,4 | 20,3 | 30,9 | 38,3 | 33,1 | 33,8 | 34,6 |

|      |       |
|------|-------|
| SNR: | 32 dB |
| H:   | 35 dB |
| M:   | 30 dB |
| L:   | 21 dB |

Gamme de tailles : Petit/Moyen/Large